

## **Règlement 7<sup>e</sup> trail des Boudinaïres**

**Dimanche 06 aout 2017**

**Article 1 : les courses** les départs et arrivées se feront de la salle des fêtes de Sarp (65370).

Dossards à retirer le samedi 05 aout de 15h à 18h00 et le dimanche 06 aout dès 7h00.

**Trail du Tourroc** ouvert dès la catégorie senior.

Parcours de 37km présentant un fort dénivelé, +2100m, 7 ravitaillements prévoir une couverture de survie. Traversés des villages d'Aveux et Sacoué.

**Départ à 8h30 le dimanche 06 aout 2017 de la salle des fêtes de Sarp.**

**Trail des Boudinaïres** ouvert dès la catégorie junior.

**Epreuve finale du Challenge Comminges Pyrénées.**

Parcours de 18km avec un dénivelé de +950m sur sentiers. 4 ravitaillements sur le parcours. Traversé du village d'Aveux.

**Départ à 9h30 le dimanche 06 aout 2017 de la salle des fêtes de Sarp.**

**Course nature** ouvert dès la catégorie cadet.

Parcours de 11km500 avec un dénivelé de +230m. 2 ravitaillements sur le parcours. Traversé des hameaux du mont et St Martin de St Bertrand de Comminges.

**Départ à 10h30 le dimanche 06 aout 2017 de la salle des fêtes de Sarp.**

**Récompenses** aux 3ers scratch féminin et masculin ainsi qu'aux 1<sup>er</sup> /catégorie.

Dès 12h00 pour les 3 épreuves suivies des récompenses du challenge Comminges Pyrénées.

**Trails des Pitchouns** inscriptions jusqu'à 12h30 le dimanche 06 aout 2017.

Selon l'âge, 400m/800m/1200m autour du site de Sarp.

Epreuves offerte aux enfants sous l'intégrale responsabilité des parents, remise des récompenses immédiate.

**Départ 10h45 à la salle des fêtes de Sarp.**

**Article 2 : validation de l'inscription sur présentation d'une licence acceptée par la réglementation des courses hors stade ou d'un certificat médical (de moins de 1 an à la date du 07/08/16) portant la mention de « non contre-indication à la course à pieds de compétition »**

**Article 3 : randonnée** de 10kms ouverte à tous. Inscription jusqu'à 9h45 le 06 aout 2017

Boucle de 10kms sans difficulté, traversée de Loures Barousse, Valcabrière et St Bertrand de Comminges.

**Départ 10h00 à la salle des fêtes de Sarp.**

**Article 4 : inscription** par courrier à la maison de la Barousse 65370 Sarp jusqu'au 30 juillet 2017 avec paiement par chèque établi à l'ordre des Bourrasques Baroussaises ou par internet sur le site [www.chrono-start.com](http://www.chrono-start.com) jusqu'au 03 aout 2017.

**Article 5 : sécurité et service médical** la sécurité sera assurée par les organisateurs, tous les coureurs devront se conformer à leur prescription et au code de la route. Seuls les coureurs portant leur dossard et se trouvant sur un des parcours balisé seront sous la responsabilité de l'association organisatrice.

Une protection médicale sera mise en place à l'arrivée avec un poste de secours et un médecin.

L'association, conformément à la loi, est assurée pour tous les risques civils mais décline toutes autres responsabilités.

**Article 6 : ravitaillement** à l'arrivée pour les participants de toutes les épreuves.

**Article 7 :** l'association se réserve tous droits d'utilisation des images des différentes épreuves.

**Article 8 : Barrières horaires** pour les trails Tourroc et Boudinaires, fermeture de la course au Pic de Cau à départ +2H00.

Pour le Trail du Tourroc, fermeture de la course à la table d'orientation du mont Sacon à départ +3h30 et passage au Labat à départ +4h30.